
Retour sur la séance du 14 avril 2016 de la Commission des stupéfiants et psychotropes

La Commission des stupéfiants et psychotropes a tenu sa première séance le 14 avril 2016, depuis sa création par décision du Directeur général de l'ANSM du 7 mars 2016.

Election du Président et du Vice-Président de la Commission des stupéfiants et psychotropes

Dans le cadre du renouvellement des membres de la Commission des stupéfiants et psychotropes de l'ANSM, il a été procédé à l'élection du président et du vice-président de la Commission.

A l'issue de ces votes, Monsieur Nicolas AUTHIER a été élu Président de la Commission et Monsieur Michel MALLARET, Vice-président.

Présentation des résultats 2014 de l'enquête DRAMES (Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments ET de Substances)

L'ANSM et le Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance (CEIP) de Grenoble ont présenté les résultats 2014 de l'enquête annuelle DRAMES (Décès en Relation avec l'Abus de Médicaments ET de Substances) qui a pour objectifs :

- de recueillir les cas de décès liés à l'usage abusif de substances psychoactives,
- d'identifier les substances psychoactives impliquées (qu'il s'agisse de médicaments ou de drogues),
- d'estimer l'évolution du nombre de ces décès.

Cette enquête est ainsi un élément très important permettant d'évaluer la dangerosité des substances.

Elle s'appuie sur un recueil annuel prospectif des cas de décès, mis en place en 2002 par l'Afssaps. Des experts toxicologues analystes volontaires, répartis sur l'ensemble du territoire français, réalisent les analyses toxicologiques dans le cadre d'une recherche des causes de la mort à la demande des autorités judiciaires puis transmettent ces cas au Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance (CEIP) de Grenoble qui coordonne l'étude et à l'Agence.

Le nombre total de décès collectés est stable par rapport à l'année précédente (394 vs 398 en 2013). Cependant, le nombre de dossiers inclus a diminué (283 vs 328 en 2013). Le nombre des décès directement liés aux produits (243 vs 285) a également diminué.

La proportion de décès liés à la méthadone est en augmentation en 2014 (44 % vs 39 % en 2013). Leur nombre est en revanche en diminution par rapport à 2013 (108 vs 112 en 2013).

La proportion et le nombre de décès liés à la buprénorphine ont diminué en 2014 (28 décès soit 11,5 % vs 45 décès soit 16 % en 2013).

L'augmentation de la proportion du nombre de décès liés à l'héroïne observée en 2013 se confirme en 2014 (21 % vs 19 % en 2013 vs 13% en 2012).

La proportion de décès dans lesquels la cocaïne est impliquée est également en légère augmentation avec 9 % de décès (7 % en 2013) avec toutefois un nombre de cas égal entre 2013 et 2014,

L'association héroïne-cocaïne augmente également avec 5 % des décès (1,4 % en 2013).

En revanche, les décès liés au cannabis diminuent avec 19 décès (31 en 2013). Seuls les cas de décès avec THC (tétrahydrocannabinol) associant la présence de THC avec une pathologie cardiaque connue ou révélée à l'autopsie ont été inclus.

Le nombre de décès liés aux amphétamines (parfois en association) diminue légèrement (9 vs 14 en 2013).

Les décès liés aux opioïdes licites (hors MSO) diminuent globalement avec 23 cas en 2014 (33 en 2013).

Les décès liés à la morphine baissent très sensiblement (10 vs 19 en 2013).

Le nombre de décès dans lesquels les benzodiazépines et molécules apparentées sont impliquées (de niveau 1 à 1,3) est pour la première fois en diminution depuis 2010 (10 en 2010, 14 en 2011, 22 en 2012, 25 en 2013 et 14 en 2014).

L'ensemble de ces résultats doit être considéré en tenant compte de certains facteurs qui entrent en jeu et se modifient d'année en année comme le nombre de dossiers inclus (en baisse cette année), la maîtrise des critères d'inclusion et d'exclusion par les analystes et les disparités départementales de recours à une analyse médico-légale en cas de décès.

Ce texte est un relevé des dossiers inscrits à l'ordre du jour et ne constitue pas le compte rendu de la séance qui sera publié prochainement.